

Affaire suivie par : Maria-Cirila MUNOZ

Tél. : 04 91 11 38 09

maria-cirila.munoz@univ-amu.fr

PROCEDURE : remise de diplôme

Le diplôme est à la disposition de l'étudiant au service de la scolarité :

Université d'AMU / Faculté des Sciences

Site Etoile – Château Gombert
Bât. UNIMECA – 60 rue F. Joliot Curie
13453 Marseille Cedex 13

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi
de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00

Aucun diplôme ne sera remis sans justificatif.

Vous devez impérativement vous munir d'une pièce d'identité.

Si l'étudiant se trouve dans l'incapacité de se déplacer, il conviendra qu'il envoie un coupon recommandé avec AR complété, une enveloppe format A4 **cartonnée** affranchie au tarif en vigueur (100g) pour l'envoi recommandé, ainsi qu'un courrier précisant le diplôme obtenu et la date d'obtention et photocopie de pièce d'identité.

Pour tous les pays hors espace européen : Indiquer l'adresse postale complète et exacte de l'ambassade de France où le diplôme sera adressé. Le service scolarité enverra par recommandé avec AR et transmettra le diplôme via la valise diplomatique.